ÉCOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE,
RUE RAMON DE VESINIS
31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE
Tél: 05 61 90 48 62

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 19/10/2021

ORDRE DU JOUR :

1. **Vote du règlement intérieur.**
2. **Bilan rentrée scolaire, effectifs, organisation et fonctionnement.**
3. **Point sur le protocole sanitaire.**
4. **Organisation de l'APC.**
5. **Point sécurité et bilan des deux exercices de sécurité.**
6. **Projet d'école et ses actions pour l'année en cours.**
7. **Point sur les commandes et équipements pour l'année 2021-2022.**
8. **Coopérative scolaire.**

Etaient présents :

Mairie:
Mme MEDALE Adjointe (Education, Enfance et jeunesse)
Mme MARCIEN-LEBRET DDEN

Invités :
Mme Rival Responsable ALAE

Représentants des parents d'élèves:
Mme ALASSET Séverine
Mme DELOR Carole
Mme CAUSSE NAULIBOIS Julie
Mme DELHOM Amandine
Mme PELOTTE Virginie
Mme LACOSTE Agnès

Enseignants:
MME SALVETAT CP
MME DELBOSQ CP – CE1
MME DEDIEU CE1-CE2
MME DELQUE CE2
MME MABRU CE2-CM1
MME PECCOZ CM1-CM2 A
M.LEMAIRE CM1-CM2 A ET CM2
M.BEAUMALE CM2

Excusés :
Mme DIAZ-LECINA IEN
M BIENVENU maire de Montesquieu Vtre
M.Bertocchini Directeur ALAE

Mme MOREUL Céline
Mme HAMDANI Célia
Mme ESTAMPE Stéphanie
Mme PERRIER PASQUET Maëva
M. CLERMONT Jean-François
M. FORTUNATI Richard

M.MONTAURIOL CM1-CM2 B

La séance est ouverte à 18h00. Secrétaire de séance : Carine PECCOZ

1. Vote du règlement intérieur.

Mme Marcien-LEBRET DDEN demande que le terme « réprimandes » de l'article 3.5.1 soit explicité. L'article est relu et modifié en conséquence.

3.5.1. Les manquements aux différents règlements (de la cour, de la classe, …) peuvent donner lieu à des réprimandes qui sont le cas échéant portées à la connaissance des familles.

Modification :

3.5.1. Les manquements aux différents règlements (de la cour, de la classe, …) peuvent donner lieu à des sanctions dans un but de réflexion et/ou de réparation. Elles sont le cas échéant portées à la connaissance des familles.

Le règlement est voté à l'unanimité.

2. Bilan rentrée scolaire, effectifs, organisation et fonctionnement.

Effectifs classes :

Répartition par niveau 2021-2022			Répartition par classe 2021-2022			Prévisions par niveau 2022-2023	
CYCLE II	**102**		CP	23		**CYCLE II**	**90**
CP	29		CP/CE1 - 6/16	22		CP	30
CE1	32		CE1/CE2 - 16/7	23		CE1	29
CE2	41		CE2	25		CE2	31
CYCLE III	**87**		CE2/CM1 - 9/16	25		**CYCLE III**	**86**
CM1	43		CM1/CM2 - 13/10	23		CM1	43
CM2	44		CM1/CM2 - 14/9	23		CM2	43
			CM2	25			
Total	**189**		**Total**	**189**		**Total**	**176**

- Fermeture d'une classe cette année avec une moyenne de 23,6 élèves par classe.
  Une élève en classe de CE1/CE2 est inscrite sur les listes mais absente depuis la rentrée et ne sera vraisemblablement pas scolarisée dans cette école. Nouvelle inscription d'une élève de CM2 qui intègrera l'école le 9 novembre 2021.
- Radiations durant l'année scolaire 2020 2021 : 16 élèves
- Inscriptions durant l'année 2020 2021 : 16 élèves
  Deux inscriptions sont déjà à prévoir pour la rentrée 2022 : deux élèves de CM1
- Depuis trois ans, l'école connait des baisses d'effectifs d'une dizaine d'élèves par an. Les prévisions 2021-2022 annoncent une moyenne de 22,25 élèves par classe, 25,4 après une nouvelle fermeture.
  L'école n'est pas à l'abri d'une prochaine fermeture de classe.
- 30 élèves doivent passer au CP en 2022

Les effectifs à la baisse sont une tendance générale sur le secteur géographique.
Augmentation de l'école à la maison. 5 familles sur Montesquieu, ce qui représente 8 élèves.

Organisation pédagogique des classes

NIVEAUX	ENSEIGNANTS
CP	MME SALVETAT
CP - CE1	MME DELBOSQ
CE1-CE2	MME DEDIEU
CE2	MME DELQUE

NIVEAUX	ENSEIGNANTS
CE2-CM1	MME MABRU
CM1-CM2 A	MME PECCOZ M.LEMAIRE
CM1-CM2 B	M.MONTAURIOL
CM2	M.BEAUMALE M.LEMAIRE

Direction M.Beaumale, déchargé de classe les lundis et un mardi sur 3.

3. Point sur le protocole sanitaire.

Un protocole sanitaire a été signé par les parents dès la rentrée des classes le 2 septembre. Il comprend les consignes de sécurité à respecter, la mise en place de mesures d'hygiène (lavage des mains), les règles d'accès à l'école, l'organisation de la sortie des classes. Ce protocole comporte les 4 scénarios envisagés par les pouvoirs publics, déclinés en 4 niveaux de protocole. La rentrée scolaire s'est effectuée selon le niveau 2 avec port du masque obligatoire pour les élèves en intérieur, limitation du brassage par niveau (groupe de deux classes au niveau de l'école, pour les récréations, les chorales, les activités communes...), lavage des mains, nettoyage des surfaces de contact plusieurs fois par jour. A dater du lundi 11 octobre, le département est passé au niveau 1. Le port du masque n'est plus requis pour les élèves ainsi que les groupes de brassages pour les récréations et activités inter classes. Le lavage des mains plusieurs fois par jour est maintenu. Il n'y a plus de restriction quant à l'enseignement de l'EPS. Le protocole au niveau de l'entretien des locaux est allégé.

Pendant la première période, deux classes de l'école ont été confinées. Les classes de CM1/CM2A du 13 au 17 septembre 2021 et CE2 du 22 au 29 septembre 2021. Certains élèves, cas contact dans le milieu familial, ont été confinés 14 jours. La continuité pédagogique a été assurée pendant les temps de fermeture et le travail a été transmis pour les élèves confinés au-delà du temps de fermeture des classes.

Les enseignants remercient les parents d'élèves pour le suivi strict des consignes, ce qui a permis un retour en classe dans de bonnes conditions.

Les enseignants remercient la mairie pour la mise en place des protocoles, la réactivité des services techniques et la mise en place des mesures d'hygiène. Un remerciement aussi à l'ALAE pour la coordination avec l'école dans l'application des protocoles.

ALAE
Les enfants ne sont plus séparés dans la cour ni à la cantine. Ils continuent à se laver les mains régulièrement et évitent de toucher aux objets communs.
Mercredi : toujours sur les 2 sites, mais cela devrait revenir à la normale bientôt si tout se passe bien (c'est-à-dire maternelle et élémentaire à l'école élémentaire).

Nettoyage : allègement depuis le changement de protocole

Continuité pédagogique : Elle a été mise en place pour les classes confinées. Cela a été compliqué lorsqu'il s'agissait d'élèves ayant un isolement de 17 jours alors que le reste de la classe continuait de fonctionner.

4. Organisation de l'APC.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles sont spécifiquement consacrées à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture. (Note ministérielle du 28 mars 2018).
Elles se déroulent de 13h45 à 14h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Elles sont organisées sous forme d'ateliers ou clubs de lecture par les enseignants sous leur responsabilité. Article D 521-13 du code de l'éducation, ces activités sont mises en œuvre par les enseignants après avoir recueilli l'accord des parents ou du représentant légal de l'élève qui y participe. Renouvelées cette année avec la même organisation, la presque totalité des élèves en bénéficient. Les enseignants notent une progression significative en lecture pour tous les élèves avec ce dispositif.

5. Point sécurité et bilan des deux exercices de sécurité.

Exercice incendie effectué le 20 septembre 2021 à 10h. Les classes à l'étage évacuent via les escaliers extérieurs. Elles se regroupent ensuite contre la clôture pour effectuer un comptage. Temps d'évacuation mesuré, 1mn33s. Deuxième alerte inopinée le même jour à 11h50 (déclencheur manuel mal repositionné). Toutes les classes sont ressorties en bon ordre.

Exercice PPMS attentat effectué le 18 octobre 2021 à 10h. Deux scénarios possibles, (confinement ou évacuation si la situation le permet). Etaient présentes à cet exercice la police municipale et deux animatrices ALAE. Les élèves ont été préparés à l'exercice qui a consisté en un confinement. Le temps de mise en sureté est inférieur à 2mn. Les portes des classes sont fermées à clé dès l'alerte donnée. Chaque classe a respecté les consignes, observé le silence. L'alarme a été donnée d'abord avec un sifflet puis avec une corne de brume au niveau des escaliers au rez de chaussée. Le sifflet n'est pas audible dans les classes. La classe se trouvant dans le gymnase n'a pas entendu l'alerte. Elle a été informée par une communication interne (textos entre enseignants).
La police municipale a fait remarquer que des portes donnant sur la cour restent ouvertes pendant le temps de classe. Une corne de brume sous pression va être testée pour voir si on l'entend mieux. On peut aussi en mettre plusieurs, réparties sur l'école.

6. Projet d'école et ses actions pour l'année en cours.

AXE 1 : continuité des enseignements.
Objectif(s) prioritaire(s) pour l'école : harmoniser la continuité des enseignements à travers la liaison inter cycles, améliorer le niveau de langage oral des élèves

Actions :

- Liaison CM2/6ème : rencontre autour de lectures communes et production en arts plastiques en lien avec les lectures. Ce projet n'a pas été finalisé l'an dernier, pas de visite collège en présentiel (visite virtuelle vidéo). Une liste d'ouvrages a été sélectionnée cette année pour reprendre le projet d'échanges autour de lectures communes.
- Liaison maternelle /CP : Les élèves de maternelle ont pu réaliser une visite de l'école au mois de juin. Les parents d'élèves de maternelle pour les futurs CP ont été conviés par petits groupes de 6 à visiter l'école hors temps scolaire encadrés par les enseignants.
- Langage oral : un « studio » d'enregistrement a été mis en place l'an dernier pour proposer aux élèves de travailler l'oral sous différentes approches : débats, lectures, théâtres... Toutes les classes ont participé. Le projet sera poursuivi avec l'objectif de diffuser les productions (Web radio...).

AXE 2 : outiller les élèves pour apprendre et progresser.
Objectif(s) prioritaire(s) pour l'école : doter les élèves d'outils d'apprentissage efficaces et pratiques, améliorer l'utilisation des TICE comme outils d'apprentissage

- Un fichier de leçons par cycle est donné aux élèves et sert d'ouvrage de référence pour les apprentissages.
- Un projet est en cours pour une meilleure utilisation de l'outil informatique (classe mobile). Les vidéo projecteurs en classe restent un outil privilégié pour accéder aux ressources numériques.

AXE 3 : ouverture de l'école.
Objectif(s) prioritaire(s) pour l'école : améliorer le lien entre l'école, les partenaires et les familles, favoriser l'accès des élèves à la culture artistique, améliorer la culture scientifique des élèves par l'éducation à l'environnement.

Actions :

- Participation au concours des « Incorruptibles » pour toute l'école, projet lecture en lien avec l'APC.
- Rencontre avec des auteurs :
  Anne Brouillard pour les élèves de CP et CP-CE1 et CE1-CE2 : courant janvier
  Régis Lejonc pour les élèves de CE2 et de CE2-CM1 : 16 juin
  Yves Grevet pour les CM1-CM2 A et B et les CM2 : mi mars
- Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, plusieurs projets de classe en lien avec les programmes ont pu être amorcés avec la visite pour toute l'école (sauf une classe confinée) du salon des « Pyrénéennes de Saint Gaudens » le 16 septembre 2021.
- Sortie scolaire pour le cycle 2 à l'arborétum de Cardeihac jeudi 21 octobre
- Les classes de cycle 3 participent à l'expérience éducative du CNES liée à la mission Alpha de l'astronaute Thomas Pesquet : « ElèveTonBlob ».
- Participation au dispositif « école et cinéma ».
- Continuité des projets : Jardin d'école
- Projet en commun avec ALAE et municipalité pour la décoration et l'aménagement du rond-point qui mène à l'école.
- Projet d'aménagement de la cour. La commission (enseignants, parents, alae, mairie) s'est réunie à deux occasions et a pris contact avec le CAUE. Les élèves sont consultés : activités physiques, temps de repos, activités créatives sont les points qui ressortent de cette consultation. L'idée d'agrandir la partie enherbée de la cour a été proposée : projet à dessiner et à mettre en œuvre avec le CAUE. Il faut un accord de la mairie pour poursuivre ce projet avec le CAUE. Le conseil municipal ne s'est pas prononcé mais n'a pas rejeté la proposition. Le travail se poursuit au sein de la commission pour formuler différentes propositions à la municipalité. Mme Médale Giamarchi suit le projet et défend les propositions au sein du conseil municipal.
- Election cette d'année d'Eco-délégués dans les classes de cycle 3 avec pour missions :
  - Limiter la consommation d'énergie
  - Protéger la biodiversité
  - Éviter le gaspillage alimentaire
  - Réduire et trier les déchets

  S'unir pour engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Autres projets de classes :
Activité vélo pour les élèves de cycle 3 et la classe de CP/CE1 avec des sorties prévues sur la journée.

Rappel : pour toute sortie, les enseignants doivent penser à informer le restaurant scolaire et l'ALAE 15 jours en amont de la sortie.

Le CMJ : Conseil Municipal des Jeunes

Une réunion d'information pour les parents de CM1 et CM2 est prévue à la mairie le vendredi 22 octobre.
Dépôt des formulaires de candidature avant le 12 novembre. Puis rédaction des professions de foi. Campagne à partir du 30 novembre. Elections le 10 décembre.

7. Point sur les commandes et équipements pour l'année 2021-2022.

Pour les classes de CP, des ouvrages sont en rupture, cela n'a pas permis de débuter l'année avec les fichiers souhaités.

Dotation numérique : une demande de subvention conjointe mairie et école pour l'équipement informatique a été acceptée. Dans le projet initial, il est question d'investir pour une classe mobile d'ordinateurs à destination des élèves, d'une imprimante couleur pour l'école, d'un logiciel de type ENT de communication, correspondance scolaire, parents... (8 552,00 subventionnés à 70%). La demande a été validée, il faut attendre le retour final pour passer les commandes.

L'école souhaiterait disposer de plus de grandes tables pour équiper la salle d'évolution, proposer des expositions dans le hall, exploiter les terrasses, réaliser des goûters d'anniversaire en extérieur. La salle libre manque d'équipement, chaises hautes adultes, tables, pour être mieux utilisée. Cette salle peut être transformée en salle des maîtres et de réunion pour profiter de l'équipement vidéo. Le personnel AESH manque aussi d'un lieu de pause pendant la rotation du midi.
Demande à la municipalité :

- 6 tables légères facilement déplaçables mais assez grandes comme celles de la salle de repas des maîtres et AESH.
- 10 chaises adultes supplémentaires.
- Une table basse pour remplacer celle qui a été récupérée dans le couloir au niveau des classes de CP.

8. Coopérative scolaire

Clôture du bilan comptable 2020/2021 à + 18 577,41€ (dont 3 000€ de subvention municipale qui a été augmentée)
Depuis la rentrée, différents projets : achats livres des Incorruptibles, projet sciences (blob + yaourt), sorties salon des Pyrénéennes.
Actuellement, il y a 17 972,19 € sur le compte.
Pas de cotisation demandée pour le moment aux familles. Proposition de 5 euros par élève, 8 euros pour l'ensemble des fratries. Cette cotisation reste facultative.
Information : Photo de classe le vendredi 12 novembre avec la même formule que l'an dernier.

Fin de séance à 20h15

La secrétaire de séance :

Mme Peccoz

Le directeur :

M. Beaumale